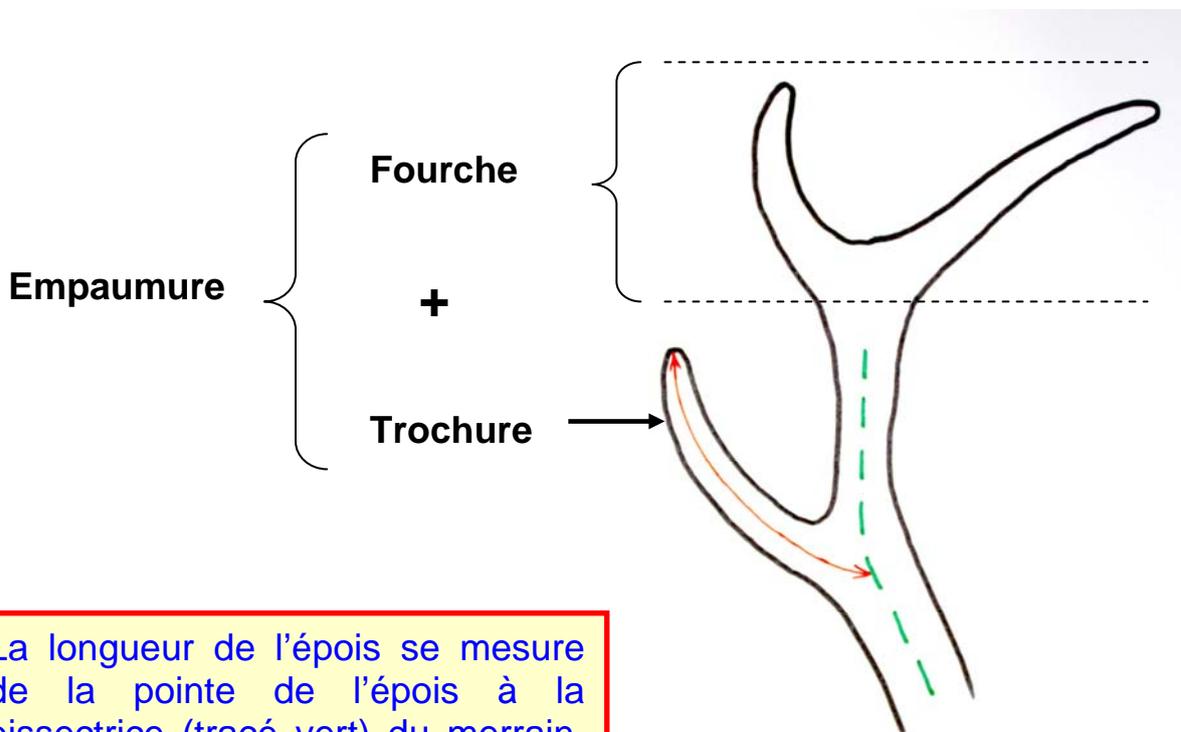


MESURE DES EPOIS

Pour qu'il soit pris en considération, un épuis doit faire au moins 5 cm de longueur.



La longueur de l'épuis se mesure de la pointe de l'épuis à la bissectrice (tracé vert) du merrain. La mesure est matérialisée par le tracé rouge.



Echelle